

Je prie encore une fois le ministre des Transports et d'autres membres du cabinet de désigner immédiatement un contrôleur des transports qui aura non seulement le devoir mais aussi l'autorité de veiller à une répartition équitable des wagons couverts dans l'ouest à n'importe quel moment, afin de permettre au cultivateur de livrer ses céréales à l'élevateur de son choix, non pas à l'élevateur qui n'a de place que pour quelques milliers de boisseaux. Je ne saurais dire si le ministre des Transports ou celui du Commerce s'en rendent compte mais la situation du transport des céréales dans l'ouest du Canada est aujourd'hui pire qu'il y a un an.

Je prie le ministre de l'Agriculture de songer très sérieusement à réaliser la péréquation des cours minimums pour le porc, sur l'ensemble du territoire, de façon à faire disparaître les injustices du régime actuel, en ce qui concerne le producteur de l'Ouest. Le prix minimum actuel est de \$23 le quintal sur les places de Toronto et de Montréal. A mesure qu'on se déplace vers l'ouest ce minimum s'abaisse jusqu'à n'atteindre que \$18.25 sur les marchés albertains.

Quant au ministre des Finances, je le prie de songer sérieusement à modifier la loi sur les prêts agricoles de façon que le cultivateur canadien puisse profiter davantage de cette loi. Je songe ici, plus particulièrement, au jeune homme qui veut se livrer à l'agriculture. Je demande qu'on étende les avantages de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies de façon qu'elle vise désormais d'autres régions de l'Ouest, notamment la Colombie-Britannique et le nord du triangle Palliser, en Alberta et en Saskatchewan. Je demande aussi qu'on modifie la loi sur le soutien des prix agricoles de façon que tous les cultivateurs du Canada puissent profiter utilement de la mesure. Je songe ici non seulement aux cultivateurs de l'Ouest, mais aussi aux producteurs de pommes de terre des provinces Maritimes, aux producteurs laitiers ontariens et québécois, aux fructiculteurs et aux éleveurs de dindes, etc., de la Colombie-Britannique.

Je prie le gouvernement de procéder à une étude complète de notre tarif-marchandises, afin de faire disparaître les taxes injustes actuellement appliqués dans l'ouest du Canada. Qu'on institue un comité qui tâche de voir s'il y a moyen d'établir l'assurance-chômage pour les ouvriers agricoles et, enfin, je demande au gouvernement d'étudier très sérieusement l'institution, de concert avec les provinces, d'un régime d'assurance-récolte tous-risques pour nos produits agricoles.

[M. Smith (Battle-River-Camrose).]

**M. J. W. Kucherepa (High-Park):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour la première fois à la Chambre des communes. C'est pour moi un agréable devoir de féliciter l'honorable député de St. Paul's de son élévation au poste éminent qu'il occupe, celui de *first commoner* et d'Orateur du Parlement. C'est à la fois un grand honneur et une lourde responsabilité; au cours des quelques semaines pendant lesquelles il a présidé à nos délibérations, il a fait preuve de compétence et s'est acquitté de ses fonctions, si je puis dire, avec impartialité, honneur et dignité. Je félicite également l'Orateur suppléant et le président du comité plénier de leur élection à ces postes.

Je ne voudrais pas manquer l'occasion, dès les début de mes remarques, de féliciter sincèrement les deux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (M. Smith (Calgary-Sud), et M. Arsenault) de la façon dont ils se sont acquittés de leur tâche.

J'ai maintenant le devoir très agréable de rendre hommage au premier ministre et de lui offrir mes respectueuses félicitations ainsi que celles de mes commettants de la circonscription de High-Park, dans la ville de Toronto, à l'occasion de son élection au poste élevé et très honorable de premier ministre du Canada. J'espère sincèrement, comme les autres députés, qu'avec la grâce de Dieu il conservera longtemps l'énergie, la santé et la vitalité dont il a été si richement doté. Ses talents incontestés, sa forte personnalité, sa vaste expérience, sa grande sincérité et son grand amour du travail, dont il a fait preuve au cours de sa brillante carrière dans les affaires publiques, l'ont conduit à ce poste comportant des responsabilités encore plus lourdes. Ces responsabilités, il les a assumées avec toute la dignité et l'efficacité qu'on lui a reconnues de longue date. Je dirai même que c'est une véritable bénédiction pour le Canada que d'avoir comme premier ministre à cette période décisive de son histoire un homme aux qualités si exceptionnelles, prenant en main les rênes du gouvernement et guidant notre pays en des temps changeants et difficiles, et gagnant en si peu de temps l'admiration du monde libre.

**M. Byrne:** C'est une affaire d'opinion.

**M. Kucherepa:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais également saisir cette occasion d'exprimer le regret sincère que l'honorable représentant de Québec-Est (M. St-Laurent) se trouve obligé, pour raisons de santé, de se démettre de ses fonctions de chef de son parti. En ma qualité de médecin, je puis apprécier à sa juste valeur le grand sacrifice personnel qu'il consent en continuant pour l'instant à assumer les fonctions de chef de la loyale opposition de Sa Majesté.